

# Un élu de montagne expose son approche et sa vision du développement des territoires montagnards

Entretien avec Joël Giraud, le 19 juillet 2010, à la mairie de l'Argentière-La Bessée (Hautes-Alpes)

propos recueillis par Michel Pinault

Joël Giraud est le maire de l'Argentière-La Bessée, ville que tout Gumiste désireux de se rendre au Pré de Madame Carle, vers les Écrins, a été ou sera amené à traverser. Il est aussi député de cette circonscription des Hautes-Alpes et élu radical de gauche au Conseil régional de PACA où il occupe une des vice-présidences. Joël Giraud est un élu dont on dit, en mairie de l'Argentière, par exemple, qu'il « bouge beaucoup » et on peut penser que son action n'est pas pour rien dans le dynamisme actuel des territoires qu'il représente.

Il me reçoit pour le Crampon après que, par mel, je lui ai présenté le Gums en quelques mots et proposé d'exposer comment il conçoit sa fonction d'élu d'une zone de montagne et ses relations avec les usagers et pratiquants de la montagne.

## Juste pour faire connaissance, Joël Giraud : pourquoi êtes-vous devenu un élu ?

Je me suis présenté à la mairie parce que mon père était maire ici et que je l'ai vu, en 1986, décéder, après deux AVC, de voir l'effondrement du système Péchiney. C'était « au nom du père », en quelque sorte. Après, le virus vous prend : vous vous dites qu'au niveau légal il y a des choses qui ne bougent pas et vous voilà député, vous vous dites qu'on ne prend pas assez en considération la montagne et vous devenez conseiller régional... Mais le point de départ est bien là.

## Pensez-vous qu'il y a une spécificité à être élu d'un pays de montagne ?

Oui, parce que la France est un pays qui écrase les spécificités, toutes. Et la montagne est bien différente de l'espace rural classique. C'est un territoire qui certes a des handicaps naturels mais qui, en raison de ces handicaps, a développé une capacité d'innovation. C'est un territoire spécifique, au sens de la Loi-Montagne, pour lequel il faut des politiques spécifiques. Dans tous les pays d'Europe, il y a des législations particulières montagne et partout, sauf en France, bien sûr, il y a la possibilité d'adapter les textes législatifs à la situation des zones de montagne par, par exemple, des conseils régionaux.



Les « pays de montagne » représentés au Parlement français par le député des Hautes-Alpes, Joël Giraud, élu radical de gauche

## À l'Assemblée, vous, élu de la Haute-Durance, êtes-vous considéré avec un regard particulier ?

On me voit avant tout, je crois, comme un élu de montagne. Les gens savent que lorsque je m'exprime, je parle au nom du massif des Alpes. Je suis président du groupe montagne de l'Assemblée. Donc j'ai plus une casquette de député montagne que de député d'une circonscription particulière.

## Vous avez un exemple d'initiative parlementaire sur ce terrain spécifique ?

Oui, quand, à l'occasion du débat sur la loi de développement des territoires ruraux, on s'est battu pour avoir un paquet montagne. Exemple : la possibilité de créer des stations d'épuration en bordure des lacs de montagne alors que le rejet des eaux épurées dans les lacs de montagne était interdit. Sans

cela, Serre-Ponçon ne pouvait pas avoir de station d'épuration... On m'avait dit que ce texte ne bougerait jamais et on y est arrivé.

**Est-ce que vous avez un projet d'ensemble pour la Haute-Durance qu'on pourrait résumer ? Comment désignez-vous le territoire où vous rayonnez en tant qu'élu ?**

Le massif des Alpes, je ne le découpe pas en tronçons. Ce qui est bon pour le Beaufortin est bon pour ici. Plutôt que dans une démarche particulariste, je me retrouve plus dans la Convention alpine européenne où les problématiques sont communes sur l'ensemble de l'Arc alpin. Donc, au plan national, international ou régional, je suis un élu qui s'occupe des politiques alpines.

**Comment voyez-vous l'avenir du Briançonnais, du massif des Écrins ou de l'Argentière ?**

J'ai fait mettre en place, sur la région PACA, la mission « Montagne ». L'objectif est l'aménagement du territoire et l'aménagement rural, comme la DATAR, avec des financements à la clé. Dans ce cadre, on a signé une convention interrégionale entre Rhône-Alpes, PACA et l'État. C'est le seul contrat de Plan pour lequel l'État respecte à peu près sa signature et verse les financements prévus.

Mais, pour cette région comme pour les autres, il faut de meilleurs regroupements intercommunaux, il faut mettre en place des compétences plus larges qui permettent en particulier la diversification économique et de passer des espèces de contrats de développement entre des territoires de montagne, les régions, l'État. Il faut avoir une vision des territoires non pas par communes mais par ensembles « valléens » un peu cohérents.

Notre avenir ici, c'est d'avoir une grosse communauté de communes du Pays briançonnais qui exercerait des compétences du niveau de celles qui sont exercées par le Parc des Écrins ou du Queyras.

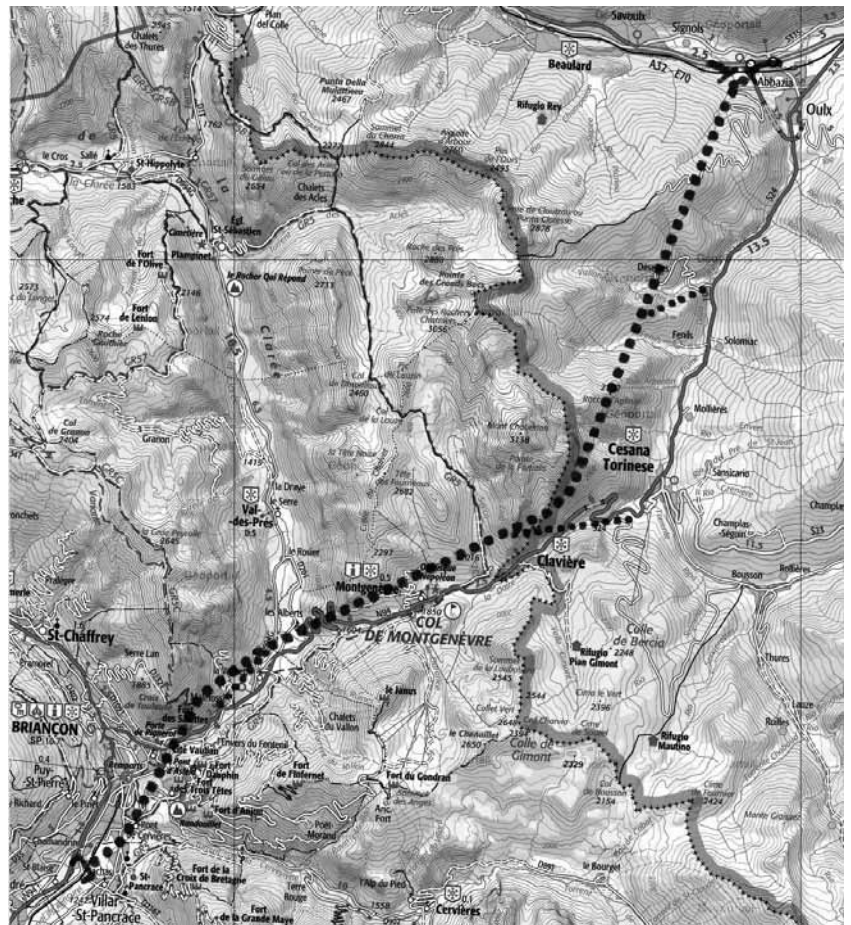
**Venons-en à la question du désenclavement qui a été au cœur des élections régionales dernières : autoroute ou pas, ferroutage, aménagement routier ? Quel désenclavement ?**

Ce territoire ne peut être accessible en qualité et quantité que par le fer. Si on choisit une

accessibilité purement routière, on tue le territoire.

Le rêve autoroutier dans les Hautes-Alpes, compte tenu de ce qu'est l'équilibre pour une autoroute gérée par une entreprise privée, est inaccessible. Quant à l'investissement, une autoroute de Grenoble à Gap et Sisteron par le Champsaur, c'est 2 milliards d'Euros à 95% de financement public et 5% pour le concessionnaire : rêve impossible. Donc la solution retenue par le gouvernement - que je ne soutiens pas habituellement - d'un contournement de Gap à gabarit routier et à statut autoroutier, ce qui se fait dans beaucoup d'endroits en montagne, prolongé par un plan de modernisation de la nationale Grenoble-Gap, cette solution est la bonne, car elle n'est pas un aspirateur à poids lourds synonyme d'asphyxie des Hautes-Alpes et de son capital touristique.

En matière ferroviaire, le cordon ombilical qui nous relie au reste de l'Europe, la voie ferrée Valence-Veynes, se dégrade un peu plus chaque année. La région Rhône-Alpes a décidé de n'y mettre aucun financement. Avec la nouvelle gare TGV de Montélimar, les



*Projet de désenclavement des Hautes-Alpes et de la Durance par le creusement d'un tunnel ferroviaire du Montgenèvre. L'objectif d'alternative de développement durable au tout routier dans les vallées alpines par promotion du ferroutage figure dans les attendus du projet qui en est au stade des études de faisabilité alors que les régions turinoise et PACA ont signé un protocole les engageant à développer ce projet.*



TGV ne passeront plus par Valence-ville, ce sera la fin de la possibilité d'une correspondance pour le Briançonnais. Aucun train complet ne pourra plus accéder et seuls des TER resteront possibles. On sera donc encore plus éloignés.

Dès lors le raccordement du Briançonnais et de la Haute-Durance à la ligne classique du Mont-Cenis, avec les TGV qui y circulent actuellement, par Montgenèvre est l'unique solution qui permettra d'accéder aux TGV et au ferroutage au plan européen et aux aéroports de Milan et Turin, pour nous essentiels car notre clientèle vient largement d'Europe du Nord. Donc, il faut intégrer, comme promis par le gouvernement, le tunnel du Montgenèvre dans le Schéma national des infrastructures du territoire.

**Laissons de côté tout ce qui est l'industrie et la désindustrialisation, ou bien l'évolution de l'économie agro-pastorale ; je vous propose de traiter du secteur touristique. Comment voyez-vous le développement touristique – et sportif ? Pourquoi avez-vous porté le projet de Jeux olympiques d'hiver de Pelvoux ?**

Il faut que la région devienne un modèle en termes de mobilité durable, jusqu'au dernier kilomètre : aller, comme en Suisse ou en Autriche, jusqu'à sa location par des modes de transports successifs en mobilité douce et durable. Y compris les transports par câble, au sol ou aériens : prendre le téléphérique, comme en Suisse ou en Autriche, pour aller d'une gare à une station, c'est le meilleur moyen d'accès, contrairement à l'idée que se font certains de remontées mécaniques qui ne seraient que destruction du paysage.

Ensuite, le Briançonnais est loin d'un seuil de saturation en termes de fréquentation mais il faut un effort de réhabilitation de l'immobilier de loisir : le réseau de gîtes est vieillissant et il va falloir gérer les « futures friches » : dans le cadre de la défiscalisation, il y a eu des résidences de loisir à tout va et leur vieillissement va être un vrai problème ; un effet d'aubaine fiscal s'avérant dramatique *in fine*.

Puis viennent les activités : il faut concevoir cette région comme une région de villégiature proposant des multi-activités, depuis le ski sous toutes ses formes jusqu'aux activités de pleine nature, patrimoniales... D'où les contrats de diversification touristique qu'on signe entre la Région, l'État et les différents espaces. Là où il y avait zéro touriste, il peut y en avoir rapidement beaucoup. Voyez l'eau vive : on est passé d'un système non géré où des gens venaient en été, avec des rafts, faire de l'écroulement de touristes et repartaient sans rien laisser au territoire que leurs déchets, à un système

complètement intégré où la Fédération française de canoë-kayak est partenaire, où des sites ont été entièrement aménagés – voyez la base eaux-vives de l'Argentière -, où on draine la clientèle touristique de manière intelligente (ex : avec les webcams donnant, sur le Net, les niveaux et les débits des différents points sportifs sur les rivières ; et la même chose, en hiver, pour les cascades de glace ; ce qui fait que le sportif, à l'autre bout de l'Europe, qui a trois jours devant lui, décide de venir...) Et, dans la logique de l'intégration d'une activité sur le territoire, on inclut la formation qui permet de pouvoir occuper les emplois correspondant au développement de ces activités de pleine nature. La Région prend sa part dans le financement des centres de formation et des formations elles-mêmes.

Il y a aussi à développer les filières de commercialisation, ce qui est difficile car il y a beaucoup de gens indépendants qu'on a parfois du mal à mettre ensemble (rires...). Le Briançonnais peut ainsi devenir une référence, avec une fréquentation pratiquement sur toute l'année.

**Au sujet de l'Argentière qualifiée de « Porte de la haute montagne », est-ce que vous êtes en train d'essayer d'en faire une sorte de capitale de l'alpinisme, de l'eau vive, du ski sous toutes ses pratiques, de l'escalade, blocs, cascades ? Il y a une image de l'Argentière...**

L'image de l'Argentière a complètement changé. Avant, tout tournait autour de l'usine Péchiney, l'Argentière ne regardait que son usine. Aujourd'hui, ce sont les activités de pleine nature, que ce soit en regardant dans le Vallon du Fournel où nous avons entrepris la réhabilitation du site des mines d'argent et qui est désormais largement accessible au public, que ce soit en regardant les Écrins, avec les championnats internationaux de canoë-kayak, d'escalade, de blocs, de cascades de glace. Le stade d'eaux vives sur la Durance date de 1990 et l'Argentière accueillera une coupe du monde de canoë-kayak en 2011. Quant aux cascades de glaces, rien que dans le vallon du Fournel nous avons 180 lignes de glace dont des itinéraires de 700 mètres. L'année dernière, pour le centenaire de la Compagnie des guides des Écrins, nous avons inauguré la statue de Whympier sur la route de Briançon. La mutation a été difficile mais, petit à petit, la population a intégré les logiques que nous mettions en place. Cette commune où il n'y avait pas un chat, sauf au cœur des vacances, bouge.

**La réalisation du projet muséographique à l'usine des Claux, à Pelvoux, entre dans cette perspective ?**

Oui, complètement. Quand on a voulu ce

PER (Pôle d'excellence rurale) sur l'hydroélectricité, j'avais insisté pour qu'on fasse quelque chose de phare sur ce site des Claux car c'est, pour moi, LA cathédrale industrielle. On avait pris des contacts à l'époque pour réaliser un « Des Racines et des ailes » sur l'industrie hydroélectrique ; ça aurait eu de l'allure. Il faut montrer les réalités diverses des gens qui ont travaillé sur ce territoire. Si on ne regarde pas d'où on est venu, on n'arrive à rien faire. Et puis, nos clientèles d'Europe du Nord sont très friandes de tout ce qui est patrimoine industriel. Les Français y viennent.

### **Je vous repose la question sur les JO de Pelvoux.**

Le point de départ, c'était d'arrêter de nous mortifier en permanence sur ce qui nous manque ; montrer que ce territoire a des atouts et qu'il n'a rien à envier à des territoires supposés plus prestigieux. Ainsi, jusqu'à ce qu'on lance de projet de JO de Pelvoux, personne ne savait que la troisième piste homologuée par le CIO pour la descente à ski était aux Orres ! Personne !

J'ai même surpris l'ancien président de la FFS que j'étais allé voir à Annecy. J'arrive et il me dit : « Excusez-moi de vous avoir fait lever si tôt. Vous avez dû partir à cinq heures du matin ! » Je lui dis que j'ai quitté la maison à huit heures et demie. Il me demande par où je suis passé ! Je réponds : par le tunnel du Fréjus et par Albertville...- « Ah ! il me dit... Vous êtes passé par l'Italie ! Parce que je suis allé chez vous une fois et j'ai mis cinq heures à faire le tour du massif ! » Le président de la FFS était donc venu UNE fois dans les Hautes-Alpes et il ignorait le rôle du tunnel du Fréjus dans la liaison Alpes du Nord/Alpes du Sud... ça vous dit quelle est la méconnaissance des territoires en France.

Je reviens aux JO : Pelvoux c'était le symbole même de la montagne et de l'idée de refaire les JO d'hiver à la montagne. Pour la première fois dans les Alpes, j'ai vu des territoires sensés être concurrents, voire antagonistes, se rassembler pour porter ensemble cette idée. On voulait les faire passer pour ridicules et ils ne l'ont pas été. Je suis sûr que la France avait ses chances si elle avait choisi Pelvoux, alors que, face à des mégapoles comme Munich, Annecy risquait de ne pas faire un pli.

### **En résumé, le projet de JO d'hiver à Pelvoux, c'était de regrouper les énergies et de créer une dynamique.**

Oui et surtout d'arrêter avec ce complexe vis-à-vis des Alpes du Nord. Un exemple, je voulais qu'on ait une politique spécifique en direction des stations moyennes qui pourraient être viables mais qui ont des

difficultés économiques ; j'ai été chargé à la fois de l'inventaire et de l'élaboration de solutions. D'où l'idée des « espaces valléens » et de la diversification sur un territoire entier et pas seulement sur les stations. Et on s'est rendu compte que ce n'étaient pas du tout les Alpes du Sud qui avaient des difficultés, mais aussi les Alpes du Nord.

### **Quelles sont vos relations avec les associations qui relèvent de ce tourisme ? Comment êtes-vous en relation avec les pratiquants et leurs besoins ?**

C'est aux espaces valléens, justement, à organiser, avec souvent des chargés de mission payés par la Région, cette relation de concertation permanente. Je l'ai fait en tant que maire de l'Argentière, sur des filières, en prenant les fédérations responsables, les sociétés privées, les prestataires et autres, et en arrivant à trouver les voies et moyens de faire un équipement qui convienne aux usagers. Si le stade d'eaux vives de l'Argentière a bien fonctionné, c'est parce qu'on a travaillé comme ça : on avait l'idée générale mais il fallait construire un projet avec la fédé, les pratiquants. L'outil a été à la disposition de ceux qui l'avaient créé et il a marché aussitôt. Avec le directeur technique national adjoint de l'époque qui a été sur le chantier en permanence.

Sur le territoire, on n'a pas intérêt à négliger les fédérations car elles ont des délégations de formation et l'idéal c'est que nos équipements deviennent aussi des lieux de formation. Le fait que la fédération des CAF s'installe à Pelvoux ou que la fédération de canoë-kayak installe à l'Argentière son centre de formation, ça a plus d'intérêt pour le territoire parce que ça amène de la vie à l'année. J'ai plus de population amenée à l'année par les deux CFA, le CFA Eaux vives et le CFA des Compagnons du Devoir, que par tout autre chose. La formation sur un territoire, c'est très important et on n'est pas trop mauvais, en la matière. L'innovation, c'est aussi développer ces niches.

### **Quelles relations avez-vous avec le CAF, l'UCPA ?**

Côté UCPA, on a donc mis en place des synergies avec le centre de Serre-Chevalier, dans le cadre de la politique Jeunesse et Montagne dont l'UCPA est un des bras armés, via la GTA (Grande traversée des Alpes). L'objectif c'est de faire revenir les jeunes à la montagne. Vous me demandiez ce que pouvait être l'activité d'un parlementaire et je peux vous donner cet autre exemple : le retour des mineurs accompagnés en refuge. Grande victoire ! On n'était pourtant que deux députés au créneau, avec l'Éducation nationale qui freinait des quatre fers,



*Compétitions internationales d'escalade et de cascades de glace organisées tous les ans par la ville de l'Argentière-La Bessée*

expliquant qu'il valait mieux faire le zouave dans la banlieue de Lyon, le soir, que d'aller en montagne ce qui est beaucoup plus dangereux.

Avec la fédération des CAF, c'est parfois plus difficile, parce que le milieu de la montagne n'a toujours pas réglé ses problèmes de délégation de formation - FFME et FFCAM – et on se retrouve donc devant des interlocuteurs.... c'est compliqué. Ce qu'on peut faire avec la fédération de canoë-kayak, on ne le fait pas avec d'autres fédérations. Exemple : j'aimerais qu'on ait des refuges dédiés à l'initiation des jeunes à la montagne et à l'environnement. Ce ne serait pas forcément les refuges qui gagnent le plus de fric. J'ai pensé au refuge des Bans parce que c'est un coin où on peut y emmener sans danger des néophytes complets pour une découverte de la montagne. Il pourrait être au service de l'aménagement du territoire, qui prépare les futures clientèles, dont a justement besoin le CAF. Mais quand on veut faire des politiques publiques, des fois, on peut perdre beaucoup de temps.

**Dans l'esprit de ce que j'attendais de notre rencontre, j'ai à peu près épuisé mes questions, mais je peux finir sur une question un peu provocatrice : est-il possible d'avoir de telles ambitions pour les zones de montagne et de ne**

### **pas être membre ou élu des Verts ?**

(Rires...) Oui ! L'innovation n'est le privilège de personne. De deux choses l'une, en politique : soit on gère une clientèle et vous vous réduisez à cette clientèle, cette clientèle vous réduit, soit on essaie de faire passer l'innovation et on essaie que ça marche. L'esprit d'innovation existe partout pour peu que les gens ne soient pas de simples godillots au niveau des partis.

### **Le drapeau tibétain, au fronton de la mairie ?**

Je tiens à la solidarité de toutes les populations des montagnes du monde. Et, en la matière, il y a une solidarité à avoir : on essaie d'éradiquer une population montagnarde au motif d'une espèce d'hégémonie de la pensée politique et territoriale de la Chine. C'est donc un joli symbole. Et ce n'est pas forcément un soutien aux oligarchies religieuses (rires...), pas du tout.

